

Les Sorgues du Comtat signent leur nouveau Contrat de Ville 'Engagements Quartiers 2030'



Au cours du mois de décembre, la communauté d'agglomération <u>Les Sorgues du Comtat</u> s'est engagée dans un nouveau Contrat de Ville 'Engagements Quartiers 2030', défini pour 6 ans, qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants de quatre quartiers prioritaires de ville (QPV) du territoire.

Les Sorgues du Comtat viennent de signer leur nouveau Contrat de Ville 'Engagements Quartiers 2030' qui devrait améliorer la qualité de vie de près de 5 500 habitants du territoire dans quatre quartiers prioritaires de ville : Chaffunes, Générat Establet et Griffons Centre-Ville à Sorgues, et Vieux Moulin Centre-Ville Les Mûriers à Monteux.



Ces quartiers comprennent une population assez jeune, une part importante de famille monoparentales, une population étrangère plus importantes qu'ailleurs, une évolution des niveaux de vie plus lente qu'en moyenne nationale, des taux de pauvreté importants et une faible mixité sociale, ainsi que des difficultés scolaires plus importantes qu'ailleurs.

5 grands défis

Ce nouveau Contrat de Ville s'articule autour de cinq axes :

- Emploi, insertion, formation et entrepreneuriat
- La parentalité et les enjeux éducatifs
- Habiter et vivre ensemble
- Favoriser l'émancipation des habitants par la pratique sportive et culturelle
- Précarité et santé

Ainsi, les Sorgues du Comtat comptent accompagner les habitants vers l'emploi ou le retour à l'emploi, renforcer et consolider le Programme de Réussite Educatives (PRE) pour les enfants et leur famille, sensibiliser aux enjeux du numérique, favoriser l'entretien et l'amélioration du cadre de vie, favoriser la mobilité des habitants, sensibiliser à la transition écologique, développer l'offre d'activité physique adaptée, améliorer l'accès aux droits et aux soins, et bien d'autres objectifs sont en vue.

Appel à projets

Afin d'améliorer tous ces aspects, l'Agglomération lance un appel à projet pour l'année 2025. Les projets doivent s'adresser aux publics

et/ou aux QPV et doivent répondre à certains critères pour bénéficier d'un financement :

- Cibler la complémentarité avec les actions existantes, apportant une vraie plus-value
- Inscrire les projets dans le cadre d'un ancrage et d'un maillage territorial, le partenariat local effectif est privilégié. L'opérateur doit être impliqué dans la mobilisation du public (communication, "allez-vers", informer les équipements sociaux et partenaires)
- Répondre au diagnostic posé par les élus locaux, les partenaires et les habitants
- Inscrire les actions dans la durée : sur l'année civile ou l'année scolaire (pas d'actions ponctuelles ni d'une durée inférieure à 3 mois)
- Donner une lisibilité et une visibilité des actions retenues (communication)
- Elaboration des projets en concertation avec les habitants



L'Espace Parentalité de L'Isle-sur-la-Sorgue célèbre Noël



Pour les fêtes de fin d'année, l'Espace Parentalité de la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue propose une matinée d'animations gratuites pour les parents et leurs enfants de 10 mois à 4 ans ce vendredi 13 décembre.

Créé en 2013 et aujourd'hui géré par la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, l'Espace Parentalité est un lieu où les parents peuvent partager leurs préoccupations, leurs questionnements, leurs expériences et être écoutés par des professionnels présents lors d'ateliers thématiques. Pour célébrer Noël, la Ville propose plusieurs animations ce vendredi pour les enfants âgés de 10 mois à 4 ans, accompagnés de leurs parents.



La matinée débutera avec un petit-déjeuner de Noël à 9h en présence d'Elisabeth Delacroix, conseillère municipale à la Parentalité et la Petite-enfance. Puis un 'Pédibus' sera organisé pour se rendre de l'Espace Parentalité au centre social et culturel La Cigalette à 10h15. Enfin, la matinée terminera avec le spectacle 'Deux trois notes sur un fil' à 10h30.

Vendredi 13 décembre. De 9h à 11h. 150 Avenue Marius Jouveau. Isle-sur-la-Sorgue.

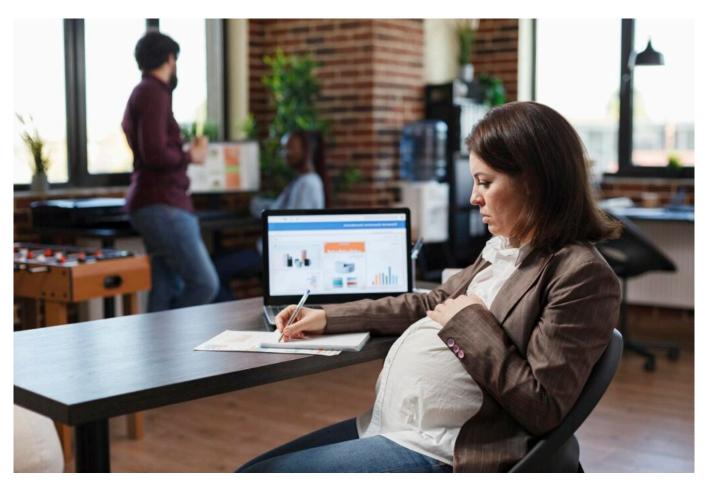
(carte interactive) Vaucluse : où retrouver les festivités de Noël 2024 ?

Parentalité en entreprise : Mininoo propose une solution clé en main

10 décembre 2025 |



Ecrit par le 10 décembre 2025



Si la parentalité peut être une source de changement et donc de stress au sein d'une entreprise, elle peut également entraîner une nouvelle dynamique des équipes et même être une source de performance quand elle est bien accompagnée. C'est ce que propose <u>Mininoo</u>, fondée par <u>Cécile Georges</u> à Sauveterre.

Après avoir passé plusieurs années dans le domaine du recrutement, <u>Cécile Georges</u> a pu constater les difficultés que rencontraient les futures mères à vivre sereinement leur maternité dans le monde de l'entreprise. C'est pourquoi la Gardoise a décidé, en 2020, de fonder Mininoo, une société de l'économie sociale et solidaire qui accompagne les entreprises dans la parentalité. « L'idée était de créer le lien entre la personne qui souhaite une parentalité, qu'elle soit maman ou coparent, et le manager ou l'entreprise », explique Cécile.

Chaque année en France, près de 500 000 femmes conjuguent grossesse et vie professionnelle. Leur peur d'être remplacée est forte, tout comme la peur de ne pas être attendue de retour de congé maternité. « Ce qui ressortait majoritairement lors de la création de Mininoo, et ce qui ressort encore aujourd'hui, c'est que ces femmes se sont surinvesties pour une entreprise, mais elles n'ont pas eu la reconnaissance escomptée à leur retour », ajoute la fondatrice.



Une solution clé en main

Aujourd'hui, nombreuses sont les entreprises qui ne savent pas comment gérer l'annonce d'une grossesse et le futur départ en congé parental, notamment les petites structures. Elles font face à de nombreuses interrogations telles que : comment accueillir l'annonce d'une grossesse ? Comment la gérer ? Que dit la loi ? Qu'est-ce que l'entreprise propose ? Quels changements cela va-t-il engendrer ? Comment continuer d'accompagner les salariés au mieux ?

C'est là qu'intervient Mininoo, en proposant une solution clé en main pour l'entreprise avec un accompagnement qui peut être global, mais aussi sur-mesure pour la personne qui souhaite être accompagnée. Il peut s'agir de la future mère, du futur coparent, ou bien du manager.

Trois formes d'accompagnement

Ainsi, pour accompagner au mieux chaque entreprise, Mininoo propose trois formules : Mininoo Maternité, Mininoo Coparent et Mininoo Manager. La première formule concerne la future mère et propose un accompagnement mensuel de 9 mois offert par l'entreprise dans laquelle elle travaille. Élaborée par une équipe d'experts qualifiés (coach, sage-femme, kinésithérapeute, ostéopathe, nutritionniste, psychanalyste), cette formule propose un suivi physique et digital du troisième mois de grossesse au deuxième mois postpartum, avec une box dans laquelle il y a un contenu de 24 pages avec des conseils santé, des conseils coaching, parentalité et carrière, et des produits qui sont adaptés au mois de la grossesse en cours, mais aussi avec un accès privilégié à des podcasts et des webinaires.

En France, 67% des coparents ont recours au congé parental, mais beaucoup craignent des répercussions professionnelles. La formule Mininoo Coparent leur donne accès à un coaching webinaire et trois ateliers coaching de codéveloppement sur divers sujets comme l'optimisation du temps avec l'arrivée d'un enfant, le traitement des croyances limitantes, ou encore le retour en entreprise, afin de trouver le bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

La formule Mininoo Manager, quant à elle, comprend trois séances de coaching avant le congé du salarié ou de la salariée avec un premier rendez-vous entre le manager et la coach, un deuxième entre le futur parent et la coach et un troisième avec les trois. « Aujourd'hui, on a trois accompagnements, mais on voit que les entreprises nous sollicitent aussi pour élargir notre offre et pouvoir répondre à des demandes sur-mesure en particulier », explique Cécile Georges.

Déjà plusieurs entreprises accompagnées

Depuis sa création en 2020, plusieurs entreprises ont décidé d'accorder leur confiance à Mininoo. Il y a notamment <u>Veolia Eau</u> en Provence pour laquelle Mininoo a réalisé des webinaires ainsi que deux ateliers : un sur le sommeil de l'enfant et un sur les écrans. « On espère pouvoir aller plus loin et accompagner Veolia Eau France, voire Veolia Groupe », s'enthousiasme Cécile. Le Service de Santé au Travail <u>AIST 84</u>, lui aussi, fait confiance à Mininoo, et lui a demandé de travailler sur le sujet de la fausse couche pour accompagner au mieux celles qui vivent ce drame qui touche près de 200 000 femmes chaque année en France.

10 décembre 2025 l

Ecrit par le 10 décembre 2025

« On a plusieurs structures qui nous ont fait confiance et qui, aujourd'hui, réenclenche un accompagnement dès qu'une nouvelle parentalité se présente. »

Cécile Georges

Mininoo accompagne aussi le groupe BIC avec les formules Mininoo Maternité et Mininoo Manager. « On fait partie des acteurs qui ont permis à BIC de gagner le trophée QVCT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail) de la parentalité 360 », affirme Cécile avec fierté. Parmi les clients de l'entreprise Sauveterroise, on compte aussi Motul, qui fait les huiles de moteur en région parisienne, ou encore le cabinet de Management de Transition Cahra.

La parentalité : source de performance pour l'entreprise ?

Alors que la parentalité peut souvent engendrer des questionnements et des incertitudes au sein de l'entreprise, elle peut surtout être vectrice de performance et de renouveau. « Quand on a une personne qui part en congé maternité, il va falloir qu'elle fasse une bonne passation, soit auprès des équipes, soit auprès de la personne qui va la remplacer, ajoute Cécile Georges. Et quoi qu'il arrive, il va y avoir une nécessité d'être davantage dans la communication et dans la transmission. C'est toute l'équipe qui va en sortir grandie et en cohésion. »

« La réorganisation au sein d'une entreprise est une véritable source de performance économique. »

Cécile Georges

Ainsi, certains collaborateurs pourront s'engager sur des sujets auxquels ils n'auraient pas pensé auparavant ou s'investir dans un projet auquel il n'aurait pas forcément pris parti s'il n'y avait pas eu cette parentalité qui impliquait une réorganisation. Au retour de congé parental, la personne va revenir dans l'entreprise avec un nouvel équilibre des temps de vie qui va permettre d'apporter du renouveau dans le milieu professionnel. « Il y a une forte dose hormonale sur les six premiers mois de vie de l'enfant, et il y a pas mal de cheminement qui se passe dans le corps d'une femme, donc elle a cette empathie nouvelle qui va lui permettre de visualiser les choses différemment et de proposer des solutions différentes pour l'équipe », développe Cécile. Ainsi, Mininoo permet non seulement aux entreprises de vivre sereinement la parentalité, mais aussi d'en tirer profit.

10 décembre 2025 |



Ecrit par le 10 décembre 2025



Cécile Georges, fondatrice de Mininoo. DR

La CoVe organise une conférence-débat : 'Un parent tout seul ça n'existe pas'

10 décembre 2025 |



Ecrit par le 10 décembre 2025



La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (<u>CoVe</u>) organise une conférence débat sur le thème 'Un parent tout seul ça n'existe pas', mercredi 12 octobre à 18h , avec <u>Sophie Marinopoulos</u>, psychologue, psychanalyste et spécialiste de l'enfance et de la famille.

Les questions sur la parentalité et les relations enfants-parents sont nombreuses auprès des professionnels encadrants des structures (crèches, LAEP...). Chaque enfant, chaque parent est unique et de nombreux aspects entrent en ligne de compte comme l'environnement, le style d'éducation ou encore le comportement de l'un et l'autre. Il n'y a pas de solution miracle sur la parentalité idéale, mais l'objectif est le même pour tous les parents : le bien-être de l'enfant.

Convaincue de la nécessité de soutenir et d'accompagner les parents dans leur parcours parental, la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (<u>CoVe</u>) s'est engagée dans un projet ambitieux qui leur est destiné, 'Le Phare, la Maison des familles' avec la volonté d'offrir aux parents un site où ils trouveront un accueil, un soutien et une orientation face aux multiples questions que pose le fait d'être parent.

Pour accompagner cette réflexion sur la place de la parentalité dans notre société, la CoVe accueille <u>Sophie Marinopoulos</u>, psychologue, psychanalyste, spécialiste de la famille et fondatrice du concept d'accueil solidaire et d'écoute des familles '<u>Les Pâtes au Beurre</u>', dans le cadre d'une conférence grand public sur le thème 'Un parent tout seul ça n'existe pas', le mercredi 12 octobre à 18h, à la salle de la Boiserie à Mazan.

10 décembre 2025 l

Ecrit par le 10 décembre 2025

Etre parent, être une famille, c'est être en lien

Lors de cette conférence, Sophie Marinopoulos invitera à s'interroger sur : Comment soutenir le parent dans son lien à son enfant ? Comment grandir ensemble ?

Cette conférence questionnera l'importance de prendre soin des liens familiaux et la nécessité d'ajustement permanent des parents, des professionnels et des institutions face à ce nouveau défi sanitaire qu'est la santé relationnelle dans une société au rythme sans cesse accru.

Cette intervention sera l'occasion pour Sophie Marinopoulos de rappeler à quel point la santé des relations est centrale dans le développement psycho-affectif de l'enfant et un enjeu déterminant pour le bien-être et pour une société pacifiée.

Psychologue et psychanalyste, spécialiste de l'enfance et de la famille, Sophie Marinopoulos est la fondatrice du service d'accueil psychologique des liens parents-enfants 'Les Pâtes au Beurre' © DR

Sophie Marinopoulos

Psychologue et psychanalyste, spécialiste de l'enfance et de la famille, Sophie Marinopoulos est la fondatrice du service d'accueil psychologique des liens parents-enfants 'Les Pâtes au Beurre'. Elle participe à de nombreux colloques nationaux et internationaux pour penser les politiques publiques de la famille. Elle est membre du comité d'interface périnatalité petite enfance de Santé Publique France. Elle est nommée par le président de la République parmi les 18 experts à la Commission des 1000 jours, chargée d'orienter les axes de la politique Publique des 1000 Premiers Jours. Elle est l'auteure du rapport ministériel 'Une stratégie nationale pour la santé culturelle, promouvoir et pérenniser l'éveil culturel artistique de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien à son parent' et de nombreux ouvrages dont 'Dites-moi à quoi il joue, je vous dirai comment il va' et 'Ecoutez-moi grandir' aux Editions Les Liens qui Libèrent.

Conférence-Débat 'un parent tout seul ça n'existe pas', avec Sophie Marinopoulos, psychologue et psychanalyste, mercredi 12 octobre à 18h à la Boiserie, 150 chemin de Modène, Mazan - Accès libre et gratuit - Plus d'information sur <u>www.lacove.fr</u>.

J.R.